

Image not found or type unknown



Pension alimentaire pour un enfant qui travaille

Par **pierine**, le **09/02/2008 à 10:31**

bonjour, en cas de divorce doit-on continuer à payer une pension alimentaire à un enfant majeur qui a un travail saisonnier à plein temps?

Par **Jurigaby**, le **09/02/2008 à 13:46**

Bonjour. Oui, si cela ne lui permet pas de gagner suffisamment pour vivre, sachant que le juge prendra vos revenus par référence..

Par **sandrinemarm**, le **04/04/2013 à 13:47**

Bonjour, Mon fils qui a 17 ans travaille mais avec comme salaire 70% du smic. Son père me verse une pension pour lui depuis que nous sommes divorcés, doit-il le faire alors qu'il travaille mais qu'il est encore mineur ?